Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1134

Artikel: Distribution médicale de drogue : une expérimentation sur l'homme
Autor: Escher, Gérard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011646

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DISTRIBUTION MÉDICALE DE DROGUE

Une expérimentation sur l'homme

PROJET «AIDE À LA SURVIE»

Sous contrôle scientifique, 700 toxicomanes de plus de 20 ans qui auront déjà suivi sans succès au moins deux thérapies recevront de l'héroïne, de la morphine ou de la méthadone; il est prévu un projet en double-aveugle où ni le médecin ni le toxicomane ne sauront ce qui est injecté; un projet où les sujets se verront attribuer le genre de drogue au hasard; les autres projets se feront sur prescription médicale individualisée.

DÉPENDANCE

Il y a 25 000 consommateurs de drogues dures en Suisse. A Zürich seulement, environ 4000, dont 1500 «dépendants». 80% de ces derniers sont encore partiellement intégrés dans la vie sociale. Coût estimé pour la société de la consommation des drogues illégales en Suisse: environ 500 millions de francs par an. On dépense dix fois moins d'argent pour la prévention que pour la répression. Pour approfondir : *UniLausanne* nº 72, 3/1992, «Dépendances». S'obtient (gratuitement) auprès du Service de presse de l'UniL, BRA, 1015 Lausanne. Tél. 021 692 42 65.

(*ge*) Un aspect du projet de distribution de drogue à des toxicomanes a été quelque peu éludé: il s'agit en fait d'une expérimentation sur l'homme. Rien de satanique à cela, mais cette expérimentation doit satisfaire un certain nombre de critères (cf. DP nº 1124).

1. Le sujet doit pouvoir donner son *consentement libre et éclairé*. En ne prenant comme sujets que des héroïnomanes «en voie de clochardisation» dont la dépendance est vérifiée, il y a peut-être quelques doutes sur la possibilité réelle des sujets de pouvoir se retirer d'un programme de distribution. Les bases légales d'une telle distribution ne font pas l'unanimité; en s'adressant aux plus menacés des toxicomanes, on peut en tout cas invoquer l'urgence d'une assistance médicale. De plus, les candidats devront annoncer leur intérêt avant qu'il y ait discussion sur le consentement, et sous impulsion de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM), chaque candidat aura droit à une formulation explicite et complète de l'étude.

2. Ce consentement éclairé doit être renforcé par *une évaluation scientifique et éthique indépendante*. Alors que la Suisse ne possède pas de comité national d'éthique, l'ASSM a pour l'occasion mis sur pied une commission supra-régionale indépendante qui vient de donner son accord général au projet. De plus chaque canton va faire évaluer sa partie du projet par une commission régionale indépendante. Bien que la composition des commissions nous soit inconnue, de bonnes garanties éthiques et scientifiques semblent donc assurées.

3. Il doit exister *un rapport favorable entre risques et bénéfices*; en procurant de l'héroïne de première qualité (pour l'anecdote: achetée en France, sa synthèse étant interdite en Suisse) on améliorera certainement la santé des sujets. Il est plus délicat d'évaluer l'effet d'une certaine banalisation, dans l'esprit du toxicomane, du stupéfiant distribué par l'Etat . En fixant le nombre de participants au projet, le risque d'un tourisme de la drogue semble évité.

4. Finalement il faut *évaluer le bien-fondé scientifique de l'expérience*. L'étude se propose de déterminer si l'injection contrôlée de méthadone, d'héroïne ou de morphine aide à la survie des héroïnomanes pour lesquels tout autre traitement a échoué. Le projet utilisera comme groupe de contrôle les héroïnomanes sous traitement de méthadone par voie orale (10 000 en Suisse). Les cures de méthadone semblent échouer parce qu'elle n'a pas l'effet euphorisant de l'héroïne.

L'étude aura-t-elle les moyens de tester les hypothèses ? Les chercheurs proposent et les politiques disposent. Pour des questions de coût et de sensibilité politique probablement, chaque groupe est limité à cinquante personnes, alors que le plan comprend au moins quatre buts distincts (voir le tableau); il testera par exemple les effets spécifiques de la morphine par rapport à l'héroïne. Il est probable qu'une portion importante des sujets ne terminera pas l'expérience; espérons qu'il en restera assez pour que des enseignements significatifs puissent en être tirés.

La morphine fut le premier principe actif isolé par la chimie moderne (1805). Le fait que deux siècles plus tard on ne sache toujours pas si elle peut utilement imiter les effets de l'héroïne chez un dépendant montre bien l'état de crispation du débat. Il faut refuser de dramatiser comme de banaliser; cette expérimentation pourrait être un pas pionnier dans cette ligne. Merci et bonne chance aux «cobayes»... ■

PROJET DE DISTRIBUTION CONTRÔLÉE DE DROGUES

	Héroïne	Morphine	Méthadone par intraveineuse
Etude en double-aveugle	Thoune*, Olten*	Thoune*, Olten*	
Etude avec attribution au hasard	Bâle	Bâle	Bâle
Prescriptions individuelles	Zurich, Berne	Schaffhouse*, Zoug*, Berne	Fribourg, Berne
Prescription individuelles femmes	Zurich	Zurich	Zurich

Les groupes comptent 50 personnes, sauf * qui en comptent 25.